REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 19 août 2024
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la cohésion sociale

Une nouvelle année d'apprentissage et de plaisir avec le catalogue étoffé de GE DÉCOUVRE le mercredi 2024-2025

Mardi 27 août, le département de la cohésion sociale ouvre, dès 07h00 sur ge.ch, les inscriptions aux activités du programme GE DÉCOUVRE le mercredi.

Durant l'année scolaire 2024-2025, le service des sports du département de la cohésion sociale offrira à nouveau à plusieurs milliers d'enfants l'opportunité de découvrir des activités sportives et culturelles à des prix abordables pour toutes les familles.

Encadrés par des moniteurs et monitrices certifiés, les nombreux cours proposés chaque mercredi permettront aux enfants et aux jeunes, âgés entre 4 et 16 ans, de s'initier à diverses disciplines sélectionnées pour répondre aux goûts des plus jeunes en leur offrant un choix aussi varié que possible. À la suite de cette initiation, si leur intérêt pour une activité devait se confirmer, ils seront orientés vers des clubs, associations ou organismes correspondants pour approfondir l'apprentissage de la discipline choisie.

"Rendre accessibles l'initiation et la découverte d'activités sportives et culturelles constitue un objectif majeur de mon département, indique Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé de la cohésion sociale. Notre rôle est aussi de contribuer à créer des vocations et à favoriser l'activité sportive et la créativité des jeunes de notre canton".

Jujitsu, curling, slackline et initiation à la technologie

Largement répartie sur l'ensemble du territoire genevois, cette offre d'activités du mercredi prospère d'année en année grâce à une collaboration toujours plus étroite entre les partenaires associatifs et institutionnels impliqués. Pour cette saison 2024-2025, de nouvelles disciplines font leur entrée dans le programme, à l'image du jujitsu brésilien, de la slackline, du hip-hop, du curling ou encore de l'initiation à la technologie.

Pour faciliter la consultation des cours proposés, un site internet est mis à disposition des familles pour la consultation des activités et pour les inscriptions. Cette plateforme permet de faire une recherche personnalisée en fonction de critères spécifiques et, bien sûr, des intérêts de l'enfant.

Rappelons enfin qu'il est impératif de disposer d'un compte e-démarches pour s'inscrire aux

activités. Toutes les informations pratiques relatives au programme sont disponibles ici.

Pour tout renseignement complémentaire : M. Guillaume Renevey, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 022 546 67 68.